

Chers amis de la Catalogne,

En ce mois de février les sujets seraient nombreux à évoquer (Pegasus, Catalangate, conséquences de la réforme du code pénal espagnol, procès de Laura Borràs...) mais nous en retiendrons deux : la langue catalane et l'ANC.

En ce qui concerne la langue, deux études très intéressantes viennent d'être publiées : la première sur les origines de la langue catalane et la seconde sur l'impact de l'influence du catalan dans le monde.

Une étude de l'Université autonome de Barcelone (UAB) affirme que la copie du "*Llibre dels jutges*" de la Seu d'Urgell serait plus ancienne que celle des "*Homilies d'Organyà*". Les chercheurs Jesús Alturo et Tània Alaix ont daté du siècle précédent la copie du *Llibre dels Jutges* conservée à la Seu d'Urgell, actuellement datée entre 1060 et 1080. Le texte deviendrait par conséquent le plus ancien texte écrit intégralement en catalan. En conséquence de quoi ils ont daté les *Homilies d'Organyà* et le *Llibre dels Jutges* conservés à l'Abbaye de Montserrat aux alentours de 1220-1230. En fait, ces deux fragments - celui de la Seu et celui de Montserrat - seraient une copie de la même traduction et non de deux traductions différentes comme on le croyait jusqu'à présent. Cette traduction du latin au catalan serait l'œuvre de la collaboration de différents juristes sous la direction du juge de Barcelone Ponç Bonfill Marc dans le premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle, à une époque où le latin n'était plus, loin de là, la langue de communication dans le peuple, majoritairement analphabète.

Par ailleurs, les deux chercheurs ont également analysé des milliers de manuscrits consultés dans les archives et les bibliothèques historiques catalanes, espagnoles, françaises, italiennes et au Vatican, analyses qui leur ont permis de dater le début de la formation du catalan ancien dès le IV<sup>e</sup> siècle et non au VII<sup>e</sup> et début VIII<sup>e</sup> siècle. Ils ont rassemblé et publié les résultats de leurs recherches dans un ouvrage intitulé *Lletres que parlen. Viatge als orígens del català* (Des mots qui parlent. Voyage aux origines du catalan).

<https://pirineusdigital.cat/2023/02/27/una-investigacio-conclou-que-el-llibre-dels-jutges-de-la-seu-es-el-text-mes-antic-integrament-escrit-en-catala/>

Faisons maintenant un bond dans le temps et revenons au catalan parlé actuellement. Dans un contexte différent, un autre érudit, le linguiste Louis-Jean Calvet, responsable du « Baromètre des langues dans le monde » que publie, tous les cinq ans, le ministère français de la Culture, situe la langue catalane à la douzième place des langues ayant le plus d'influence, parmi les plus de six mille langues enregistrées aujourd'hui dans le monde. Onze positions au-dessus du dernier baromètre et au-dessus de langues beaucoup plus parlées, comme le mandarin ou l'indonésien.

Le linguiste a élaboré un modèle dans lequel se combinent les données obtenues suivant deux grands facteurs : d'une part les facteurs intrinsèques et, d'autre part, les facteurs contextuels. Dans chacun de ces groupes s'appliquent des critères bien définis comme, par exemple, dans le groupe « facteurs intrinsèques », le nombre de locuteurs L1 (première langue, langue des natifs), dans un pays déterminé<sup>1</sup>. Cependant, cette information est nuancée par l'application du critère « d'entropie ». Ce critère sert à différencier une langue parlée dans un seul pays (autrement dit par des locuteurs essentiellement de L1) d'une langue parlée dans différents pays (autrement dit par des locuteurs L1 dans un pays + des locuteurs L2<sup>2</sup> dans d'autres pays qui ont, par conséquent, une autre langue L1), une langue parlée dans différents pays étant davantage valorisée. Ceci permet donc de diminuer l'importance du premier critère (le nombre de locuteurs de L1 d'une langue déterminée dans un pays déterminé) et, en même temps, de mesurer la diffusion internationale de chaque langue. D'autres critères, comme par exemple le nombre de traductions d'une langue vers d'autres langues, mais également à partir d'autres langues, ou les prix internationaux obtenus, l'activité sur Wikipedia/Viquipedia, l'enseignement au niveau universitaire... ajoutent des informations qui nuancent et modifient l'analyse des langues.

Les facteurs du deuxième groupe, les « facteurs contextuels », étudient les éléments sociaux, politiques, culturels et même technologiques par rapport à l'environnement et au contexte d'une langue déterminée.

Ainsi donc la combinaison de toutes ces informations relatives à une langue, en elle-même et dans le contexte dans lequel elle évolue, permettent de mesurer de manière subtile le poids spécifique des langues dans le monde.

L'intérêt de ce modèle établi par le linguiste français est précisément celui d'avoir incorporé un éventail d'indicateurs rendant possible la mesure globale de l'importance d'une langue au-delà de l'environnement linguistique. Le baromètre, toutefois, met également en évidence un fait pas vraiment positif : le fait que, surtout dans le contexte politique et social actuel, notre langue a encore beaucoup de pain sur la planche.

<https://www.vilaweb.cat/noticies/catala-dotzena-llengua-mes-influent-mon-ministeri-cultural-frances/>

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Agir-pour-les-langues/Innover-dans-le-domaine-des-langues-et-du-numerique/Soutenir-et-encourager-la-diversite-linguistique-dans-le-domaine-numerique/Barometre-des-langues-dans-le-monde-2022>

Ces deux informations soulignent l'importance de notre langue, motif de fierté et d'attachement. Malheureusement, il n'évoque pas le contexte hostile dans lequel le catalan se démène pour survivre. Les attaques, les agressions, la violence sont continuelles : la dernière étant l'imposition de 25% des cours en castillan dans les écoles pour casser la si appréciée immersion linguistique mise en œuvre en Catalogne le siècle dernier, dans les années 1980. En fait, cette mise en œuvre avait été la réponse à la demande d'un grand nombre de familles hispanophones qui voulaient que leurs enfants soient éduqués en catalan. Les bons résultats

---

<sup>1</sup> En fait, la L1 est la langue de communication parlée à la maison.

<sup>2</sup> La L2 est la langue apprise, non native. Par exemple un Français a le français comme L1 et, s'il parle le catalan, le catalan sera sa L2

obtenus dans cette expérience avaient fait qu'à partir de la rentrée 1992-1993 l'école en catalan était devenue le modèle d'enseignement dans toute la Catalogne. Jusqu'en 2022 quand le Tribunal supérieur de justice de Catalogne a ordonné qu'à partir de juin 2022 soit définitivement appliquée sa décision rendant obligatoire l'enseignement de 25% des cours en castillan dans les classes.

Mais ce n'est pas seulement une question de lois, les réseaux sociaux et les journaux sensibles à ce sujet se sont fait l'écho, jour après jour, des attaques insidieuses au parler quotidien de notre langue. Prétextant le fait de ne pas comprendre le catalan ou le fait que l'espagnol soit la langue « de tous » ou que « la Catalogne c'est l'Espagne », certains travailleurs vivant en Catalogne (compagnies aériennes, personnel sanitaire, personnel hôtelier ou de restauration, par exemple) refusent de s'occuper des clients ou patients parlant catalan. Par ailleurs, de très nombreux catalanophones, dans un excès de bonne éducation mal comprise s'adressent en castillan à leurs interlocuteurs, imaginant, de par leur apparence, qu'ils ne parlent pas catalan. Plataforma per la llengua - <https://www.plataforma-llengua.cat/> -, Òmnium Cultural - <https://www.omnium.cat/ca/> -, Mantinc el català - <https://mantincelcatala.cat/> - ou la campagne « Ne me change pas ma langue » " No em canviïs la llengua" (@canviisEm a Twitter) le dénoncent et appellent les Catalans à veiller à la bonne santé de leur langue, en la pratiquant, toujours et en toutes circonstances. Car, en fait, s'adresser en castillan à une personne étrangère c'est quelque part lui refuser de vouloir faire partie de la communauté catalane. C'est lui refuser la possibilité de devenir Catalan. C'est mépriser son désir.

En outre, ce mois-ci, il nous faut souligner l'offensive dirigée depuis le Parlement européen contre l'immersion linguistique. Dolors Montserrat, députée européenne du Parti populaire (PP) et présidente de la Commission des pétitions du Parlement européen (Commission PETI) en est le chef de file. La Commission PETI permet à tout citoyen ou entité de l'Union européenne d'adresser une pétition au Parlement européen en lien avec un domaine de compétence de l'Union européenne. Les pétitions sont examinées par la Commission PETI qui décide de leur admissibilité. C'est, en fait, le seul espace de contact direct entre les citoyens et le Parlement.

En 2017, Ana Losada, présidente de l'*Asamblea por una escuela bilingüe* (AEB), avait utilisé cet espace pour demander que la scolarisation des élèves de Catalogne se fasse en catalan et en castillan et avait à cette fin envoyé sa pétition à la Commission PETI. AEB, souvenons-nous-en, avait été la principale association à lutter en faveur de l'application de la décision des 25% de cours en castillan dans les écoles catalanes.

La demande avait été refusée par la Commission PETI qui avait répondu : « La Commission n'a aucune autorité pour mener une enquête afin de savoir si la politique en question est compatible avec ce que dit la constitution espagnole. En conséquence, comme la situation dépend exclusivement des compétences de l'Espagne, la Commission ne peut intervenir sur cette question ».

Cette réponse aurait dû suffire pour archiver la pétition, mais Dolors Montserrat l'a de nouveau, par deux fois, présentée à la Commission PETI, et par deux fois celle-ci a été rejetée, la première par **Rajka Lozo responsable de la Commission politique et affaires légales** et la seconde par Sabine Verheyen, présidente de la Commission culture et éducation du Parlement. Les raisons invoquées pour ces deux rejets ont été les mêmes : c'est-à-dire que la situation dépend exclusivement des compétences de l'Espagne en la matière et que, de ce fait, la Commission ne peut intervenir sur cette question.

Malgré tout, Dolors Montserrat n'a pas archivé le dossier et, en octobre 2022, elle a annoncé, d'une part, que les coordinateurs des groupes politiques - ceux du PP et de groupes de l'ultra droite - avaient décidé d'envoyer une mission en Catalogne le second semestre 2023 pour évaluer la situation du castillan dans les écoles et, d'autre part, que la Commission pétitions qu'elle présidait organiserait une réunion au PE avec des experts pour traiter du thème de l'immersion linguistique.

Sur les quatre experts qui étaient présents à la réunion, trois ont été proposés par le PP et le quatrième par Vox, tous quatre opposés à l'immersion linguistique. La pluralité d'opinions n'est donc pas respectée. Cette manière de procéder avait été critiquée par de nombreux députés européens qui avaient dénoncé ce manque de démocratie et avaient, finalement, décidé de quitter la séance au Parlement pour ne pas participer à ce « cirque ».

Cette séance a eu lieu le 28 février 2023. Vous pouvez en voir des extraits sur cette vidéo d'OCTUVRE.

<https://www.youtube.com/watch?v=oAsF8VuQ4YY>

Enfin, Plataforma per la lengua a envoyé un courrier au Parlement européen pour dénoncer une nouvelle attaque contre les catalanophones lors de la séance du 28 février dernier et demander qu'il soit mis fin à l'utilisation à usage de son parti que la députée européenne Dolors Montserrat fait de la commission qu'elle préside.

[https://www.elnacional.cat/ca/politica/carta-plataforma-llengua-eurocambra-sessio-espanyolista-dolors-montserrat\\_978876\\_102.html?utm\\_source=telegram&utm\\_medium=push&utm\\_campaign=telegramgroc](https://www.elnacional.cat/ca/politica/carta-plataforma-llengua-eurocambra-sessio-espanyolista-dolors-montserrat_978876_102.html?utm_source=telegram&utm_medium=push&utm_campaign=telegramgroc)

.....

Crise à l'ANC ?

Les articles que nous avons pu lire dans la presse à propos de la crise à l'ANC ont déconcerté un certain nombre de lecteurs. Un groupe de secrétaires nationaux, appelé Indesinenter, a été très critique avec l'équipe dirigeante. Les origines de ces tensions se trouveraient dans la création d'une Liste civique à présenter lors des prochaines élections au Parlement catalan - dans deux ans - et un comportement peu démocratique de la part de l'équipe dirigeante.

L'ANC fonctionne sur la base de statuts et d'un règlement intérieur qui octroient tous les pouvoirs à ses membres de plein droit et garantissent divers mécanismes de démocratie interne. Les membres du Comité permanent sont choisis démocratiquement entre tous les secrétaires nationaux et les décisions de l'ANC sont prises par le secrétariat dans son ensemble lors de séances plénières qui se tiennent chaque mois, conformément à la Feuille de route en vigueur.

Le mouvement indépendantiste se trouve dans un moment stratégique clef où il est nécessaire de prendre des décisions sur ce qu'il faut faire et comment il faut le faire. Ce grand débat est vivant à l'intérieur de l'association et il est logique et naturel que des opinions différentes se côtoient. Il y a toujours eu des débats intenses au sein du secrétariat national de l'association et la présence de positions différentes atteste de la transversalité de l'ANC. Le traitement ouvert de ces thèmes lors des réunions plénières du secrétariat est la preuve du degré élevé de démocratie interne de cette dernière.

La décision de créer une Liste civique que le groupe Indesinenter voit avec défiance figure sur la Feuille de route qui avait été approuvée en mai 2022 par 96% des membres de plein droit. En conséquence, nous ne pouvons la contester, et cela même si le contexte change. La Feuille de route de l'ANC a été votée, elle est claire et doit être respectée. Par ailleurs, l'ANC existe depuis maintenant 11 ans et il est normal qu'il y ait des débats, des crises...

Un débat idéologique est donc nécessaire, peut-être aussi quelques modifications dans le fonctionnement de l'ANC. Parfois les changements de personnes sont difficiles à mettre en marche et un temps d'adaptation est nécessaire. En revanche, accepter une certaine flexibilité ne veut pas dire accepter de changer, souvent, des choses qui ont été adoptées il n'y a pas si longtemps.

L'ANC a affirmé qu'à l'intérieur du secrétariat plusieurs positions se sont rapprochées dans l'intention de résoudre les désaccords. Dans ce sens, elle a informé qu'une proposition de résolution proposant d'améliorer les relations et le fonctionnement interne du secrétariat avait été approuvée par 40 voix pour, 8 contre et 8 bulletins blancs.

Treize secrétaires nationaux ont démissionné de leur poste mais non de l'ANC. Jordi Pessarrodona a démissionné de la vice-présidence mais continuera en tant que secrétaire.

Le débat sur la Liste civique vient juste de commencer. Il est, et sera, totalement transparent et ne sera pas bref. Les procédures de décisions de l'association sont longues et démocratiques. La dernière décision, sur si l'Assemblée persistera sur la création ou non d'une Liste civique et la forme que cette liste adoptera - dans le cas où elle serait créée - sera finalement prise par les membres de plein droit de l'association.

Le rôle de l'ANC a toujours été de surveiller les partis dans leur pratique de gouvernement pour parvenir à l'indépendance.

Nous avons vu que, progressivement, depuis cinq ans, mises à part les conséquences néfastes dues au confinement sanitaire, une partie importante de la démobilisation provient de la déception, de la frustration générées par l'attitude des partis politiques qui ont utilisé la majorité indépendantiste (52% au 14 février 2022) pour abandonner le projet de l'indépendance. C'est pour cela qu'une partie de l'électorat ne se sent pas représentée par les partis politiques et, en tant qu'abstentionnistes actifs, ils ne votent pas parce qu'ils ne savent pas quoi voter ni pour qui voter.

Face à ces faits, l'ANC assume la responsabilité de recueillir cette volonté silencieuse, anonyme, mais bien réelle d'indépendance. En réalité nous sommes en train de vivre une période de changements parce que les partis nous ont trahis.

L'ANC France, en principe, est d'accord pour faire progresser la Liste civique, pour les raisons citées précédemment, mais nous sommes conscients que nous devons avancer avec beaucoup de précautions. En aucun cas cette création d'une liste civique ne doit être un motif de transformation de l'ANC.

Nous devons réfléchir sur le « comment » et nous pensons que cette liste doit être ample et gagnante. Dans le cas contraire nous pourrions fractionner encore davantage le mouvement indépendantiste. Il faut créer une structure, une stratégie, qui englobe tout le monde.

Les 11 et 12 mars prochain aura lieu la Conférence nationale du mouvement civil pour l'indépendance afin de mettre en commun différents points de vue qui inquiètent la société civile et constituer un Pacte national du mouvement civil indépendantiste. La Liste civique est l'un des points qui sera débattu, mais ne sera pas le seul. En fait, il y aura sept présentations qui aborderont plusieurs fronts : le front civil, le front institutionnel et le front international.

La campagne « Nous accusons » prend de la force avec l'organisation de deux week-end marathon de collecte de signatures, mettant en avant les évidences bien claires de persécution judiciaire et gouvernementale contre l'indépendantisme. Le Catalangate et l'espionnage contre la société civile prennent chaque fois davantage d'importance internationale en tant que cas emblématique de violation des droits d'un groupe objectivement identifiable, celui de l'indépendantisme en Catalogne.

Au niveau international également, Barcelone accueillera au mois d'avril l'Assemblée de l'Organisation internationale des nations et des peuples non représentés (UNPO) de laquelle l'ANC fait partie en tant que représentante de la Catalogne. Cette occasion est un défi et une opportunité pour faire connaître au monde notre cause.

L'Assemblea continue d'être fidèle à l'objectif d'indépendance et à l'esprit du Premier Octobre.

<https://assemblea.cat/lassemblea-aglutina-a-mes-de-quaranta-entitats-de-la-societat-civil-en-la-conferencia-nacional-per-engegar-un-pacte-del-moviment-civil-independentista/>

Merci beaucoup pour votre support et votre engagement.

Visca Catalunya lliure !

L'équipe de coordination ANC France